

Assemblée générale TECHNISTUB

06 novembre 2020



Technistub:
Fablab & Makerspace à Mulhouse

*Espace d'expérimentation & centre de production partagé
Internet permet de partager les idées, les fablabs
permettent de les réaliser*

Mot d'accueil et ordre du jour

En Bref

1. Mot d'accueil du président ;
2. rapport moral 2019 ;
3. rapport d'activité 2019 ;
4. rapport financier 2019 ;
5. point d'étape financier 2020 et montant de la cotisation;
6. Point d'étape 2020 et projet d'orientation 2020/23 ;
7. présentation de notre Fab Manager nouvellement embauché ;
8. évolution(s) du règlement intérieur ;
9. renouvellement des membres du conseil d'administration ;
10. votes ;
11. questions diverses / Échanges avec l'assemblée.

Rapport moral 2019

Qui sommes nous?

- Technistub est un atelier-laboratoire associatif mutualisant différents moyens nécessaires à la réalisation de projets technologiques.
- L'objectif de cette association est de permettre à des porteurs de projets de tester et de réaliser leurs idées.
- La clé est la mutualisation de 3 types de ressources indispensables :
 - Un lieu : des surfaces de travail et des postes techniques partagés entre tous les utilisateurs.
 - Des outillages : l'association est équipée d'outillages traditionnels et numériques. Chacun peut utiliser ces matériels et peut aussi mettre à disposition son propre matériel.
 - Compétences: les porteurs de projet ont des expériences variées, échangent et partagent leurs compétences et leurs idées.

Technistub en bref

Technistub est avant tout un espace d'expérimentation & de partage.



Un lieu (physique)

- Surface de travail partagée
- Postes techniques en accès libre
- Complément indispensable aux aspects numériques

Des outils

- Machines d'usinage (tour, CNC, plasma, etc)
- Fabrication additive (imprimantes 3D)
- Electronique
- Outillage classique

Une communauté

- Expériences variées
- Échange et partage de connaissances
- Collaboration sur des projets communs
- Accueil ouvert et bienveillant (pas d'a priori basé sur les diplômes ou autres)

Fonctionnement de l'association

- L'association est gérée par un conseil d'administration élu :
 - Président : Stéphane Laborde
 - Vice-président : Bertrand Sahler
 - Trésorier: Thierry Adloff
 - Secrétaire: Christophe De Sabbata
 - Assesseurs : Guillaume Strub et Pierre Maillard
- Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont disponibles sur le site web de Technistub, www.technistub.org
- L'association est composée de 19 membres à jour de cotisation au 6 novembre (43+4 membres (-25% environ) au 31 août 2020).

Activité courante de l'association

- Animation de sessions d'ouverture 2 fois par semaine :
- Mercredi soir:
 - 18h30 – 22h30
 - Réservé aux membres actifs
 - En moyenne 5-7 personnes
- Vendredi soir:
 - 18h – 24h
 - Session « Open Stub » pour tous les membres et visiteurs
 - En moyenne 10 à 20 personnes

Activité courante de l'association

- Mise à disposition et entretien de l'atelier/laboratoire situé au 2 rue des Flandres à Mulhouse :
 - Récupération de diverses machines (perceuses à colonnes, postes à souder, etc)
 - Récupération et Remise En État de machines
 - Organisation et participation à des événements (Makerfight, Vivatech, etc)
 - Réalisation de prototypes (Robotcocktail)
 - Aménagement du fablab

Activité courante de l'association

- Présence sur internet:

- Site web : <http://technistub.org/>
- Page Facebook [Technistub](#) : 1002 personnes abonnées au 04/11/2020 (+9%)
- Page Facebook [Makerfight](#) : 344 personnes abonnées au 04/11/2020 (+45%)
- Comptes Twitter :
 - @Technistub suivi par 894 personnes (+14%)
 - @makerfight68 suivi par 565 personnes (+0.3%)
- Google group Technistub: 140 membres (+2%)
- Outil de discussion : Mattermost sur <http://chat.fablab.fr>

Actions visant à la promotion de Technistub (cf. rapport d'activités 2019)

- Ces actions sont organisées par Technistub ou bien Technistub y participe pour sa promotion ou celle de son objet et de ses valeurs.
- Organisation de:
 - Makerfight 5
- Co-organisation de:
 - Robot Fight @ Viva Tech 2019
- Participation à:
 - BE4.0 (Mulhouse)
 - #OctoberMaker (Nancy)

Participation au réseau des fablabs

- Participation au Réseau Français des Fablabs (RFFLabs): forum, chat, mailing-list, etc.
- Technistub a participé à #OctoberMaker en octobre 2019. Il s'agit du séminaire annuel du RFFLabs pour lier, structurer et coordonner le réseau.

Locaux (suite)

- Le fablab est installé dans le local 5.06 du parc d'activité de Drouot.
- Adresse :

Association Technistub
Bât. 5.06
2 rue des Flandres
68100 Mulhouse



- Toutes les infos pour s'y rendre sont disponibles sur le site web.

Perspectives

- La période 2021-2023 sera décisive pour l'avenir de l'association.
- Elle devra valider la pérennité d'un modèle de fonctionnement viable.
- Les discussions avec m2A et région pour l'installation à la fonderie en 2023 sont en cours.
- Le projet associatif de Technistub pourra alors prendre toute son ampleur en devenant l'espace d'expérimentation non pas au sein de KMO mais du quartier de la fonderie dans son ensemble.

Cela nous permettra de croiser de nouveaux publics et de faire grandir notre association en plein accord avec ses objectifs.

Remerciements

- Nous tenons à renouveler nos remerciements à la ville de Mulhouse ainsi qu'à M2A, avec qui les contacts sont excellents et qui nous soutiennent notamment dans l'organisation d'événements et dans certaines démarches administratives ou pratiques.
- Nous voulons également remercier les partenaires qui ont soutenu Makerfight 2019 et son organisation.
- Et surtout, un grand merci aux membres de l'association, merci pour votre engagement, merci pour votre envie de faire bouger les lignes, votre envie de faire !

Bilan d'activités 2019

Vue d'ensemble de 2019

- Installation à Drouot
- Récupération Découpeuse LASER
- Makerfight 2019
- Viva Tech 2019
- Convention IUT/IUT Lab
- Appel à projet fondation Orange (non sélectionné)
- Festivitas/Robococktail
- travaux (Mezzanines)
- financements

Installation à Drouot

- Le déménagement de Ehrman à Drouot s'est fait la dernière semaine de l'année.
- Nouvelle adresse :

Association Technistub
Bât. 5.06
2 rue des Flandres
68100 Mulhouse.



- Toutes les infos pour s'y rendre sont disponibles sur le site web.

Récupération d'une découpeuse LASER

- Début Mars, nous avons acheté une découpeuse LASER «chinoise».
- Puissance 50W.

Makerfight 2019

- Makerfight #5 (2019) en chiffres

22 robots engagés :

19 stands/exposants :

2100 visiteurs.

Plus de 70'000 personnes touchées sur les réseaux sociaux !

une retransmission live sur youtube avec plus de 2000 vues cumulées à ce jour.

- <https://www.youtube.com/watch?v=tWqWllIG9jA>



Viva Technology 2019

- Comme vous le savez peut-être, grâce à la renommée acquise avec Makerfight, Technistub organisait pour la 2^e année consécutive un mini tournoi de Robots inspiré de Makerfight pour le salon Viva Technology.
- Certains des robots de Makerfight se sont rendus à Paris pour y participer. Ce tournoi en particulier est limité à 8 robots et c'est un robot de Technistub qui est sorti vainqueur en battant un autre robot de Technistub en finale. Pourtant, parmi les prétendants, on trouvait des grosses écuries avec des équipes de [EDF R&D](#) ou encore [l'école 42](#) à Paris.
- C'est l'équipe de Bernard Barrois, Candas Kők et Stéphane Hartmann qui a battu le robot de Julien Blaise en finale !
- Ils ont contribué à faire rayonner Technistub au delà de l'Alsace et du Grand Est, en effet, cette année, Viva Technology, c'était 124000 visiteurs, 2500 journalistes, 3300 investisseurs, 13000 startups, 125 nationalités, 450 speakers et 231 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux !



Convention IUT/IUT Lab

- Nous avons rencontré le directeur de l'IUT pour lui proposer un partenariat entre Technistub et l'IUT.
- Le principe est le suivant :
 - Tous les étudiants de l'IUT pourront venir au stub et en être membres.
 - L'IUT paye une enveloppe forfaitaire pour les adhésions étudiants.
- Nous avons un accord de principe, nous discutons maintenant les termes de la convention de collaboration.
- Discussions suspendues suite au changement de directeur. Relancées en 2020 mais covid-19...

Appel à projet «Fablabs solidaires» de la Fondation Orange

- Nous avons participé à l'appel à projet proposé par la fondation Orange.
- Le concept était de former et d'encadrer des équipes de jeunes en situation de décrochage (en partenariat avec Sémaphore).
- Un dossier complet a été préparé mais il n'a malheureusement pas été retenu. 5 dossiers retenus dans le grand Est mais nous sommes classés 6°...
- Nous évaluons maintenant la possibilité de proposer le même projet sur d'autres appels à projets.
 - Le projet a été retenu dans un contexte plus global dans l'AMI fabrique de territoire du gouvernement pour 2020-21
 - Le projet est présélectionné par la fondation de France en 2020.

Festivas – Robococktails

- À l'occasion de Festivas, le parc Expo nous a demandé de développer un robot pour faire des cocktails.
- Il a été réalisé en quelques semaines.
- Le projet est documenté sur notre Github.



1^{re} mezzanine

- En vue d'aménager le local de Drouot, nous avons construit la première mezzanine.



- Il reste encore un certain nombre de choses à faire pour la finalisation.
- Nous commencerons la 2^e mezzanine au cours de l'été.

Formalisation du modèle présenté à l'AG de juin 2019

- Nous avons approfondi et formalisé le modèle qui permettra à Technistub de pérenniser ses activités, dans le respect de son objet social. Comme le premier article des statuts le définit, Technistub a pour vocation d'aider les porteurs de projets à les réaliser. Ces porteurs pouvant être tant des personnes physiques que morales : particuliers, associations, artisans, TPE, PME, etc.
- Aujourd'hui, l'essentiel des membres de Technistub sont des particuliers. C'est une manifestation du principe de Curie : les effets ont les symétries des causes. Les membres du CA étant eux-mêmes bénévoles, nous ne sommes en mesure que de gérer un public qui reflète notre propre profil.
- Comme explicité en AG, pour que Technistub puisse continuer à se développer et proposer un fablab à toutes et à tous, il est essentiel de créer les activités qui financent l'ensemble de l'édifice et permettront garder un accès à un prix raisonnable à tous ses membres.

Formalisation du modèle présenté à l'AG de juin 2019

- Demain, Technistub s'appuiera sur 4 axes de développement :
 1. Associatif pour les particuliers / TPE
 2. ESS/formations innovantes
 3. Services aux entreprises
 4. Immobilier (co-making)

Formalisation du modèle présenté à l'AG de juin 2019

- Le 1er axe est celui que nous faisons déjà. Il continuera à fonctionner dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Les particuliers pourront toujours accéder au fablab deux soirs par semaine contre une cotisation annuelle peu élevée autour de 80€ par an. Une ouverture supplémentaire d'une demi-journée en semaine comme le mercredi ou le vendredi après-midi est également envisagée. Cet axe a fait ses preuves et il est aujourd'hui proche de l'autofinancement. Il n'est cependant viable qu'en mode 'survie' comme nous l'avons fait jusqu'à présent, ne permettant que de payer des loyers à tarif préférentiel et utilisant un parc machine limité par ces faibles moyens, tant en investissement qu'en coût de maintenance. Il n'est par ailleurs guère résilient aux imprévus financiers. Enfin, il demande énormément d'investissement en temps de la part de bénévoles dévoués. Le risque d'épuisement de ceux-ci à moyen-terme est bien réel.
- Il est donc nécessaire pour l'association Technistub d'organiser sa pérennité à long terme. C'est ce travail que nous avons continué à faire suivant les principes adoptés en AG.

Formalisation du modèle présenté à l'AG de juin 2019

- Le 2e axe sera financé par des appels à projets tels que ceux de la fondation Orange, la fondation de France ou d'autres partenaires, essentiellement axés sur la formation. Comme le 1er axe, ce n'est pas une activité lucrative mais elle a vocation à s'équilibrer en permettant à Technistub de s'équiper et de lui offrir de la visibilité.
- Les 3e et 4e axes seront en revanche des activités lucratives dont les retombées ont vocation à financer les deux premiers axes (loyers, salaires, charges). Pour les membres les plus anciens, c'est la vision qui avait conduit à la création de Technistub et qui est en passe de se concrétiser enfin.

Recherche de financements

- La difficulté majeure lors du démarrage des activités lucratives est qu'il faut disposer d'un salarié pour pouvoir réaliser des prestations de prototypage, de fabrication ou de formation. Et cela avant de pouvoir le payer avec les facturations consécutives à ces prestations.
- Il est donc nécessaire d'obtenir un coup de pouce initial de la part d'institutionnels (m2A, Région...) qui aideront à financer un ou plusieurs salariés pendant les premières années, le temps que ces salariés puissent mettre en place le modèle envisagé et que celui-ci atteigne l'équilibre financier.
- M2A a engagé des études auprès d'un cabinet de consultants sur la base de nos estimations et de nos projections (présentées et votées en AG). Le cabinet a confirmé nos chiffres avec quelques modifications relativement mineures. Si certains aspects avaient été sous-estimés et d'autres sur-estimés, m2A a reçu la confirmation par un canal indépendant de la viabilité du projet de Technistub.

Recherche de financements

- Un bâtiment de la Fonderie est donc désormais identifié officiellement pour Technistub. Il s'agit du bâtiment 74, derrière le KM0. M2A a déjà engagé les études de mise aux normes du bâtiment et l'aménagera selon nos besoins et recommandations.
- M2A a d'ailleurs commencé à communiquer officiellement sur ce sujet, notamment en publiant une vue 360° du quartier Fonderie avec les localisations des différents bâtiments et leurs destinations actuelles et futures.
- Vous pouvez voir ce plan sur [cette page dont le lien](#) a été massivement partagée sur les réseaux sociaux par m2A et aussi lors du salon BE4.0 industrie du futur.

Obtentions de financements extérieurs

- En complément de tout le travail de préparation réalisé avec m2A, nous avons également investi du temps et de l'énergie pour répondre à divers appels à projets et en particulier à celui des fabriques de territoires initié par le CGET (les géographes de l'État) et le conseil national des tiers-lieux. En candidatant conjointement avec TUBA et le Technopole de Mulhouse, nous avons été lauréat de l'AMI « fabrique de territoires » et à ce titre, Technistub percevra des fonds importants pour développer des projets en lien avec des makathons, de l'accompagnement de projets, ou encore Makerfight 2021. Nous avons également obtenu des subventions du département et de la communauté d'agglomération pour nous aider à nous structurer, financer un peu de travaux et préparer la prochaine édition du Makerfight.
- Jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais reçu d'argent issu de subventions publiques, mais sur 2019-2020, le soutien des institutions permettra d'envisager plus sereinement notre développement. Nous pouvons nous féliciter de cette évolution et nous détaillerons ces sujets ultérieurement par lettre ou directement avec ceux qui le souhaitent lors des sessions à l'atelier.

Résumé

Résumé 2019

- Installation à Drouot
- Récupération Découpeuse LASER
- Makerfight 2019
- Viva Tech 2019
- Convention IUT/IUT Lab
- Appel à projet fondation Orange (non sélectionné)
- Festivitas/Robococktail
- Travaux (Mezzanines)
- Nouveaux financements (AMI Fabriques de Territoires)

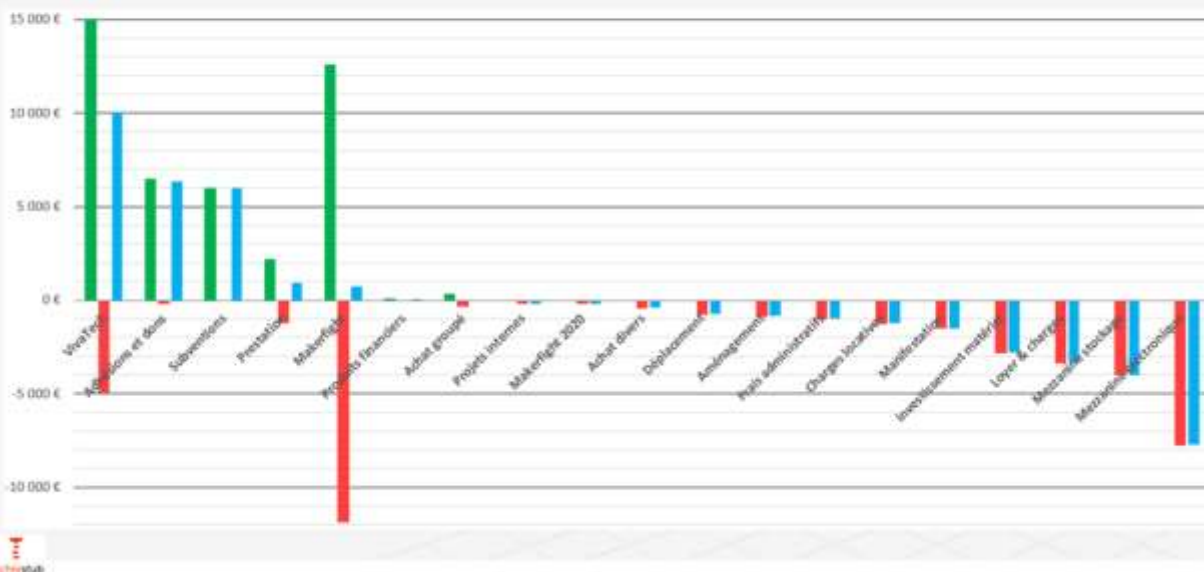


Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Rapport financier 2019

Résultats par activité 2019

Résultats par activité 2019



Introduction

Cette diapositive résume la comptabilité analytique. Elle permet de voir quelles sont les activités qui produisent des recettes, permettant de financer les charges. Et cela durant toute l'année 2019.

Certaines activités n'ont presque que des recettes comme les dons et adhésions car Technistub n'effectue que très peu de dons et ne paye que très peu de cotisation (à la Fabrique ou au Carré des associations par exemple).

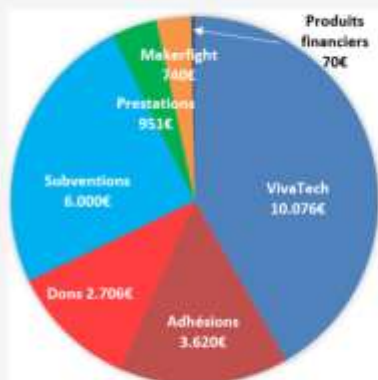
D'autres activités n'ont que des charges comme le loyer.

D'autres sont mixtes avec du résultat comme les prestations. Par exemple Mulhouse Vivatech qui dégage un résultat de 10.076€ pour 15.000€ de facturation et 4.924€ de dépenses.

D'autres sont à l'équilibre ou presque comme Makerfight qui demande énormément de temps mais dégage au final peu de recettes. Les retombées ne sont pas financières mais incomparable en terme d'image et de notoriété, justifiant largement l'investissement passé. Pour Makerfight les chiffres ne reflètent cependant que les mouvements enregistrés dans la comptabilité de Technistub, hors les nombreuses prises en charge directes par nos partenaires.

D'autres activités enfin sont neutres comme les achats groupés pour le compte des membres en leur faisant profiter d'un volume d'achat auprès de fournisseurs ou d'un tarif négocié.

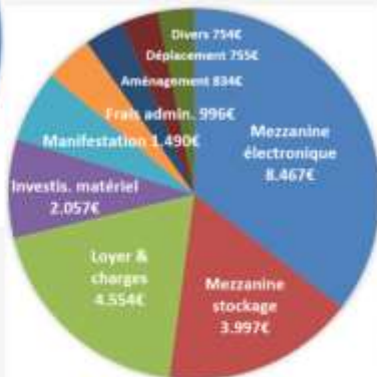
Résultats par activité 2019



ont rapporté 24.163€

et financé 23.904€

Résultat 2019: 259€



Rappel 2018



Résultat 2018

4.008€

ont rapporté 15.458€
et financé 11.450€



Recettes 2019

Comme en 2018 la ressource la plus importante est la prestation Viva Technologie avec 15.000€ de facturation et près de 10.000€ de marge.

Attention, ce n'est pas une activité garantie sur le long cours. La prestation a été reconduite dans les mêmes termes en 2020 mais annulée pour cause de Covid-19. À voir en 2021.

Il ne faut donc pas considérer cette ressource comme pérenne, mais plus comme un bonus dans notre activité, et qui a permis de financer l'aménagement sur 2 ans.

Les adhésions et dons ont rapporté près de 6.300 €, en hausse par rapport à 2018 (environ 4.300€) grâce aux dons.

Technistub a bénéficié d'une subvention de 12.000€ de la communauté de commune m2a au titre de sa structuration. 8.000 € ont été mis en réserve pour 2020 (5.000 € pour notre salarié et 3.000€ pour makerfight 2020) et 4.000€ utilisés en 2020 (1.000€ pour la communication au salon BE 4.0 et 3.000€ pour les mezzanines).

Technistub a également bénéficié d'une subvention de 2.000€ du fond de développement de la vie associative (conseil Départemental du Haut-Rhin, fonctionnement et actions innovantes) après un refus en 2018, et sur 15.000€ demandé pour l'aménagement du local.

Les prestations de 951€ intègre le robot cocktail pour Festivas qui a rapporté 789€ pour 1872€ de vente.

Makerfight contribue aux recettes pour 740€, un peu plus que les autres années

même si on vise surtout l'équilibre (+232€ en 2018)

Dépenses 2019

Essentiellement la construction des mezzanines pour 12.464€ (et pour un budget global de près de 20 k€)

Le loyer et les charges Citivia pèsent pour 3.327€ auquel il faut ajouter 1.227€ de charges (660€ d'électricité et 568€ de gaz)

En investissement matériel il s'agit de:

- Remise en état de la découpeuse/graveuse laser d'occasion pour 671€ (nouveau tube + alim + wattmètre).
- Un véhicule utilitaire vendu aux enchères par GE pour 378€, mais la facture finale sera plus importante (immatriculation, TVA, rapatriement, réparation...).
- Un bloc climatisation d'occasion pour 319€ (enchères General Electric)
- Une imprimante à étiquettes pour 268€
- Des palans, des outils de tournage...

Le poste manifestations concerne essentiellement BE4.0 et l'édition d'une plaquette professionnelle et la promotion de Technistub et Makerfight à la Makerfaire de Paris (330€ de déplacement)

Les frais administratifs regroupent l'assurance MAIF (389€), la connexion internet incluant la téléphonie fixe à 159€, les frais bancaires, etc)

En aménagement on a 428€ de coffrets électriques d'avant les mezzanines et 197€ d'étagère Ikéa.

En achat divers il s'agit surtout de consommable et de petit matériel.

Les 755€ de déplacement sont la prise en charge des 3 jours à October Make à Nancy,

Compte de résultat 2019

Compte de résultat 2019

Compte	Détail	R2015	R2016	R2017	R2018	R2019
Produits		2 282 €	9 644 €	16 256 €	27 457 €	42 579 €
70 - Ventes de produits fabriqués, de prestations de services et de marchandises		320 €	5 904 €	10 617 €	19 178 €	20 906 €
74 - Subventions de fonctionnement				500 €		12 262 €
75 - Autres produits de gestion courante		1 901 €	3 276 €	5 079 €	7 342 €	9 342 €
76 - Produits financiers		62 €	48 €	60 €	93 €	70 €
77 - Produits exceptionnels			415 €		844 €	
Charges		-3 269 €	-9 605 €	-14 917 €	-23 449 €	-42 320 €
60 - Achats		-1 984 €	-7 126 €	-8 299 €	-11 884 €	-30 438 €
61 - Services extérieurs		-750 €	-1 310 €	-4 339 €	-4 947 €	-4 926 €
62 - Autres services extérieurs		-535 €	-810 €	-2 213 €	-6 617 €	-6 956 €
65 - Autres charges de gestion courante			-358 €	-66 €		
Contributions volontaires en nature						0 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature						-520 €
87 - Contributions volontaires en nature						520 €
Total général		-987 €	39 €	1 339 €	4 008 €	259 €

Introduction

Cette diapositive montre tous les mouvements comptables qui ont eu lieu durant l'année 2019, du 1^{er} janvier au 31 décembre, suivant la nomenclature du plan comptable général associatif.

Résultat

Le résultat 2019 est à l'équilibre, les gains de Vivatech et les subventions ayant permis d'aménager le local et d'investir un peu en matériel.

Produits et charges

On a vu que les activités ont générés 24.163 € de recettes, mais la comptabilité générale donne 42.579€.

Soit une progression des recettes en 2019 de 55%, après une progression équivalente de 69% en 2018, essentiellement grâce aux subventions.

Idem côté charges (42.320 € pour 23,904 € de financement d'activités). Soit +80% par rapport à 2018, équivalent +57% entre 2017 et 2018.

L'écart par rapport à la diapositive précédente s'explique par la nature des activités générant ces résultats.

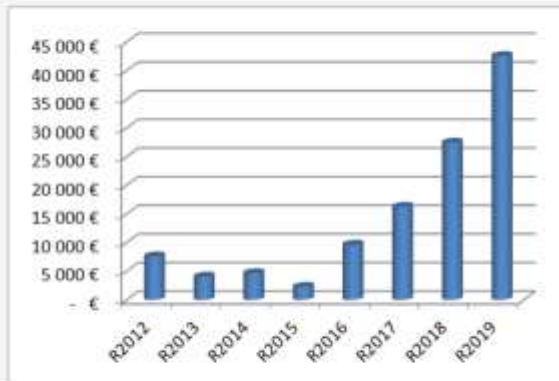
Contributions volontaires en nature

Nouvelle ligne par rapport aux années précédentes. Cela concerne cette année un don de disque dur SSD par la société Atecnov.

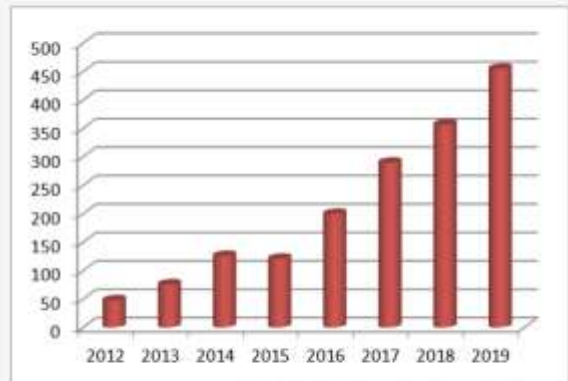
Une reçu fiscal a été émis au titre de m'article 238 du CGI.

Les contributions volontaires sont neutres en terme de résultat.

Compte de résultat 2019



Total des produits



Nombre de lignes comptables

Évolution des produits

Depuis le changement de gouvernance de l'association en 2015, année de transition, le chiffre d'affaire est en progression constante et rapide.

Cette pente est en ligne avec le projet associatif de professionnalisation à moyen terme.

Nombre de lignes

Il s'agit du nombre d'écritures comptable dans le Grand Livre, qui suit la progression du chiffre d'affaire. 450 lignes annuelles représentent environ 2 écritures par jour ouvrable 😊

Bilan au 31 décembre 2019

Bilan au 31 décembre 2019

Bilan au 31 décembre 2019					
Actif	31/12/19	31/12/18	Passif	31/12/19	31/12/18
Livret A	22 070 €	15 093 €	Report résultat 2012 à 18 (17)	12 812 €	8 804 €
Compte bancaire courant	998 €	553 €	Résultat 2019 (18)	259 €	4 008 €
Caisse	307 €	381 €	Compte président		4 €
Dépôts non comptabilisés	580 €	70 €	RCdA - Cotisations 2020 (2019)	1 327 €	1 643 €
			RCdA - Subvention m2a	8 000 €	
			CàP - Électricité mezzanine	749 €	
			CàP - Reliquat charges 2019	807 €	
			CàP - Provision achat laser		1 387 €
			CàP - CB		251 €
Total	23 954 €	16 097 €		23 954 €	16 097 €

Introduction

Le bilan est une photographie de la situation comptable en fin d'exercice, le 31 décembre 2019.

Total

Le total du bilan augment de près de 7000€, essentiellement du à la part de la subvention de la m2a qui sera utilisé en 2020/2021 pour payer notre 1^{er} salarié et Makerfight.

Passif « d'où vient l'argent »

RCA = recettes constatées d'avance.

Il s'agit des cotisations encaissés en 2019 mais à comptabiliser en 2020 car seulement 4 mois de la cotisation 2019/2020 sont à comptabiliser sur l'exercice 2019.

Et de la mise en réserve de 8000€ de la subvention m2a de 12.000€ pour payer notre 1^{er} salarié (5000€) et Makerfight (3000€).

CàP = charges à payer = enregistrées mais non encore décaissées

L'électricité des mezzanines concerne des travaux engagés sur le budget 2019, mais facturés en 2020.

Le reliquat de charge 2019 est facturé par Citivia début 2020 lors du décompte final.

Actif = « à quoi il sert »

Dépôts non comptabilisés = 80€ d'adhésion + 500€ de don de fin d'année non encore crédités sur le compte bancaire.

Le montant de 22 k€ sur les comptes permet d'avoir une trésorerie suffisante pour

pouvoir engager des opérations comme Vivatech avant de pouvoir facturer les prestations, ou de lancer les dépenses de Makerfight.

Point d'étape financier 2020 & montant des cotisations

Point d'étape financier 2020 Budget 2021

Point d'étape financier 2020

Origine	Dénomination	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	En-cours 2020	Estimé fin 2020	Écart estimé Budget 2020	Budget 2021
Fonds publics	Subventions MSA		4 000 €		2 500 €	11 000 €	11 000 €	40 000 €
	Structuration 2019 - Versement		12 000 €				0 €	
	Structuration 2019 - Report en 2020 pour Fabi Manager		-5 000 €		3 000 €	3 000 €	2 000 €	
	Structuration 2019 - Report en 2021 pour Makeflight		-4 000 €				0 €	4 000 €
	Opérations viticoles Covid				2 500 €	2 500 €	2 500 €	
	Structuration 2020 - Versement					40 000 €	40 000 €	
	Structuration 2020 - Report en 2021					-34 500 €	-34 500 €	34 500 €
	Structuration 2021 - Versement							40 000 €
	Structuration 2021 - Report en 2022							-34 500 €
	FIVA pour mutuelles : Département du Haut-Rhin		2 000 €				0 €	
Fonds privés	FIVAA					5 000 €	5 000 €	
	Fonds AUSA Solidarité - Opérations viticoles Covid				3 000 €	3 000 €	3 000 €	
	Partenariat EDF "une rivière, un territoire, un lieu de vie"					5 000 €	5 000 €	5 000 €
Appels à projets	AMM Terre Saine					500 €	500 €	5 000 €
	Dépenses FA à FAAR en investissement matériel					8 750 €	8 750 €	-2 500 €
	Dépenses FA à FAAR sur Makeflight 2021					5 150 €	5 150 €	5 150 €
	Talons des herbivores					12 400 €	12 400 €	3 100 €
Recettes propres	Adhésions et dons	4 342 €	6 579 €	5 000 €	-4 123 €	0 000 €	3 000 €	9 000 €
	Prestations	9 815 €	11 622 €	3 000 €	-274 €	0 €	-3 000 €	9 500 €
	Formations						0 €	1 000 €
Fabi Manager	Fabi Manager					-8 500 €	-8 500 €	-42 000 €
	Fabi Manager - Coût complet (salaires + charges + frais)					7 000 €	7 000 €	-42 000 €
	Fabi Manager - Equipement					3 500 €	3 500 €	
Associatif	Aménagement	262 €	-12 300 €	-500 €	-6 197 €	-8 000 €	-8 000 €	-2 000 €
	Loyer et charges	-1 000 €	-4 554 €	-1 700 €	-4 134 €	-5 000 €	-5 000 €	-6 000 €
	Stockage	-1 010 €	-1 570 €	-2 050 €	-2 072 €	-4 000 €	-3 650 €	-10 000 €
	Investissement	4 775 €	2 857 €	-800 €	-3 033 €	-1 000 €	-3 000 €	-1 500 €
	Vie associative	812 €	805 €	-500 €	-5 764 €	1 500 €	2 000 €	10 000 €
	Makeflight 2020		-100 €		7 076 €		0 €	10 000 €
	Makeflight jusqu'à fin 2020	222 €	740 €				0 €	
Total	Bilans totales	4 000 €	219 €	1 500 €	8 268 €	5 500 €	2 000 €	310 €

Légendes des colonnes

Réalisé 2018 = compte d'exploitation 2018 validé en AG2019.

Réalisé 2019 = compte d'exploitation 2019 et soumis au vote de cette AG2020.

Budget 2020 = compte d'exploitation prévisionnel 2020 validé en AG2019.

En-cours 2020 = compte d'exploitation 2020 pour information, mis à jour peu avant cette AG 2020.

Estimé 2020 = compte d'exploitation estimé en fin d'exercice au 31/12/2020.

Écart estimé vs budget 2020 = comme son nom l'indique, les écarts entre le budget voté mi-2019 et la situation estimée en fin d'exercice réel au 31/12/2020.

Budget 2021 = compte d'exploitation prévisionnel 2021 et soumis au vote de cette AG2020.

Pour rappel, il n'y a pas eu de budget 2019 présenté à l'AG de juin 2018 car il y avait beaucoup trop d'inconnues. Le bail du local se terminait en fin d'année sans que rien ne soit clair pour la suite (installation à la Fonderie ou ailleurs). La situation était néanmoins très saine et la poursuite des activités envisagée sereinement, quelles que soient les options envisagées à l'époque.

De même le budget 2020 validé en AG de juin 2019 était volontairement conservateur. Il n'incluait pas les subventions reçues en fin d'année qui n'étaient pas encore actées même si l'on avait bon espoir.

La prestation Vivatech ne faisait également pas partie des recettes car notre participation n'est absolument pas garantie. Il ne s'agit nullement d'un partenariat de long terme.

Les dépenses ont été budgétées en conséquence, sachant que des recettes supplémentaires nous permettraient d'investir en matériel et en aménagement, sans que cela ne soit indispensable à la vie de l'association.

Lors de sa présentation soumise au vote on avait précisé:

Le budget présenté est conservateur avec environ 8.300€ de recettes et dépenses. Il est le reflet de l'activité possible, réaliste et équilibrée de l'association. Il est en ligne avec l'activité passé..

Il démontre que l'année 2020 peut être envisagée sereinement d'un point de vue financier, toutes les recettes étant déjà assurées.

Des aménagements complémentaires à l'implantation actuelle et aux mezzanines minimales en cours de fabrication seront engagés si des financements correspondants sont trouvés.

De même pour les investissements en matériel.

L'écart de 300€ avec le rappel présenté ici est dû à 250€ de vente de matériel et 100€ d'intérêts du livret A intégré ici dans le fonctionnement.

Explications des lignes

Pour une meilleure lisibilité les dépenses et recettes ont été regroupées en différents blocs:

Concernant les recettes, les fonds d'origine publics sont clairement identifiés car ils représentent la majeure partie des recettes en cette période de transition et de professionnalisation. Ils ont vocation à devenir minoritaire puis disparaître quand l'association pourra assurer seule son autonomie financière.

Les fonds privés regroupent des partenariats noués avec des institutions non publiques.

Les appels à projets constituent une ressource très importantes aujourd'hui et devraient continuer à financer une grande partie des activités.

Les ressources propres sont celles provenant des membres, de dons ou des prestations non fléchées sur des appels à projets ou des subventions et partenariats identifiés.

Concernant les dépenses, celles liés à l'embauche du Fab Manager et pris en charge par la subvention m2a, est isolée.

Le reste détaille les dépenses liées aux charges courantes et à la vie associative.

Commentaires 2020

Il y a un certain nombre d'écarts car il y a eu beaucoup d'évènements imprévus en 2020 comme la Covid-19 et l'annulation de Vivatech, ou la structuration de l'association avec des subventions non budgétées en 2020 même si elles étaient espérées. Voici le détail des différents blocs.

Ressources propres:

Vivatech a été annulé et reporté à juin 2021. Nous ne savons pas aujourd'hui d'il aura vraiment lieu ni si nous serons prestataires.

C'est le résultat de Vivatech qui avait permis les recettes de 10 k€ en 2018 et 11 k€ en 2019. Nous avons prévu 3 k€ de recettes de prestation en 2020 qui n'ont pu être réalisées pour cause de Covid-19. Certaines sont reportées sur 2021. On enregistre néanmoins des dépenses pour une prestation de borne d'Arcade avec le CLOUS. Mais ces dépenses seront reportées sur l'exercice 2021.

Nous avons néanmoins obtenu 5000€ du FUSAA = *Fonds d'Urgence Solidarité Associations Alsaciennes*, demande gérée par le conseil Départemental du Haut-Rhin pour compenser les pertes liées à la Covid-19 (Vivatech et prestations)

Les adhésions et dons sont en ligne avec les prévisions et devraient les dépasser. La Covid-19 a tari les adhésions, mais les 2/3 de celles de fin 2019 comptent en 2020. D'un autre côté on a reçu environ 2000€ de don à la suite des distributions de visières de protection Covid.

Aucune formation non plus en 2020 pour cause de la Covid-19. Elles auraient de toute façon été marginales ou gratuites, l'aménagement du fablab et la remise en état des machines étant un préalable.

Associatif:

Les subventions de m2a, du FUSAA, l'opération visières Covid et le partenariat avec EDF ont permis de poursuivre l'aménagement du local. On devrait finir l'année avec 8500€ de dépenses car on prévoit encore des dépenses d'aménagement (installation d'une climatisation réversible pour ne plus mourir de chaud l'été et diminuer les dépenses de chauffage) ou 1000€ de rapatriement de la grande CN bois.

Le loyer et ses charges sont plus importants de 1000€ que le budget, qui correspondent au rappel de charge prévisible maintenant mais inconnu l'an passé. Les avances sur charges ne couvrent en effet que 2/3 des dépenses réelles.

Les charges locative sont en légère hausse à cause de l'occupation de fin d'année et du chauffage.

Les dépenses de fonctionnement sont en ligne avec celles de 2019 et du budget.

Côté investissements, les recettes non inscrites au budget de 2020 ont permis d'acheter du matériel complémentaire.

Du côté de la vie associative, il n'y a pas de mouvement Makerfight hélas. Tout sera reporté sur 2021.

Concernant les autres projets internes, il y aura au final un résultat bénéficiaire grâce à la fabrication des visières Covid pour lesquelles l'agence de participation citoyenne a donné 2000€.

On a aussi enregistré la vente d'une machine de mesure tridimensionnelle récupérée pour 500€.

Fonds publics:

Nous avons reçu 12.000€ de m2a en 2019 au titre de la restructuration avec 4000€ dépensés en 2019 pour BE 4.0 (1000€) et 3000€ de mezzanines. 8000€ ont été reportées en 2020 → 5000€ pour notre salarié et 3000€ pour Makerfight.

Les 5000€ du salarié seront consommés cette année en totalité. Mais tout Makerfight, dépenses comme recettes sera reporté en 2021. D'où les 3000€ de moins en fin 2020.

Nous avons reçu par ailleurs 3500€ au titre des visières Covid (1000€ du Fond ACEF Solidarité et 2500€ de m2a).

Nous avons également reçu 40.000€ de m2a représentant un an de salaire chargé de notre fab manager dont 3500€ sera utilisée en 2020, en sus des 5000€ de la subvention 2019,

Fonds privés:

Les 1000€ du Fond ACEF Solidarité viennent d'être mentionnés au titre des visières Covid.

Le partenariat EDF "une rivière, un territoire, vallée du Rhin" est en cours de finalisation pour 5000€ annuel sur 3 ans.

Appels à projets:

L'AMI Tiers-Lieux – Fabriques des territoires commence en 2020 avec 12.400€ versé pour Technistub (et 7250€ pour Sémaphore) en 2020.

Avec 6750€ de dépenses de matériel au budget du projet et 5150€ pour Makerfight, mais reporté en 2021.

Fab Manager:

On en a parlé au-dessus. La totalité des dépenses sont couvertes par la subvention dédiée m2a. Cela inclut le salaire complet, les notes de frais associés, comme les équipements dédiés (PC, téléphone portable, EPI...).

Cela inclut également les prestations de l'expert comptable liées à l'embauche et aux formalités administratives.

Conclusion: l'exercice 2020 devrait finir à l'équilibre avec un résultat prévisionnel de 70€.

Budget 2021

Celui-ci est en ligne avec l'exercice 2020:

- Reconduction de la subvention de 40 k€ de m2a pour notre fab manager, avec mise en réserve de la part non utilisée, le principe étant que ses coûts soient entièrement couverts sans générer de résultat. Mais son coût complet devra être couvert par les actions de l'association à un horizon de 3 ans.
- Poursuite du partenariat avec EDF pour 5000€
- Suite de l'AMI Fabrique de Territoire en ligne avec le dossier lauréat.
- Recettes de prestations et formations en forte hausse grâce à l'embauche de notre fab manager, pour 11,5 k€.
- Diminution des dépenses d'aménagement. Il est temps de consacrer notre énergie à la vie du fablab plutôt qu'à son installation.
- Augmentation des charges et des dépenses de fonctionnement pour couvrir une occupation sur de plus grandes plages horaires.
- Dépenses de Makerfight plus importantes avec l'organisation au Parc Expo, mais couvertes en grande partie par la subvention m2a et l'AMI FdT.

Le résultat prévisionnel ressort équilibré à +350€.

Il sera ajusté en dépenses s'il y a des recettes supplémentaires.

Nous pouvons envisager 2021 très sereinement.

Montant des cotisations

Pour 2020/2021

Montants des cotisations et tarifs d'accès au fablab

- Le montant de la cotisation associative reste fixé à 80€/an.
- Les membres usagers payent en fonction de leur usage selon le barème suivant et ont accès au fablab lors des horaires d'ouverture (cf. modifications du règlement intérieur) :

À la carte	1 demi-journée	30 €
	1 journée	50 €
	1 semaine	150 €
	1 mois	350 €

Abonnements		Engagement 6 mois	Engagement 12 mois
	Temps plein (aux horaires d'ouverture du fablab)	180 € / mois	150 € / mois
	Full access (24/7)	300 € / mois	250 € / mois

Point d'étape 2020

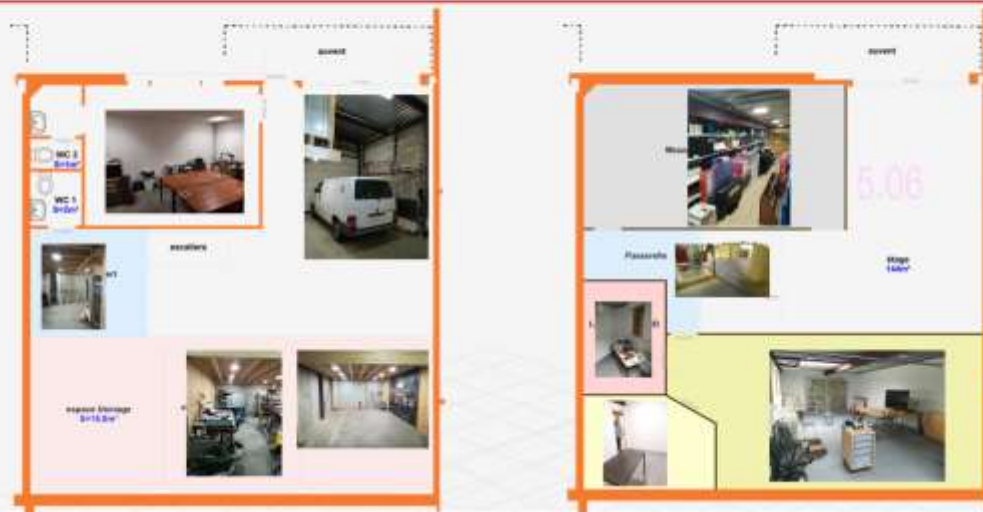
Janvier – octobre 2020

- Installation à Drouot (travaux) ;
- Makerfight 2020 annulé pour cause de Covid-19 ;
- Vivatech 2020 annulé pour cause de Covid-19 ;
- fermeture du fablab de Mars à juin 2020 ;
- initiatives de fabrication distribuée (fabrication de visières anti-projection) ;
- lauréat AMI Fabrique de Territoire & diverses subventions ;
- nouvelle fermeture de novembre 2020 à ...
- Embauche d'un Fab Manager : Léon Reboul

Installation à Drouot

- Les travaux des mezzanines sont presque achevés.
- Les structures sont complètes, les cloisons sont installées, plaquées, enduites, peintes. Le sol est terminé. L'escalier d'accès est installé, La rambarde de sécurité est posée, le revêtement de sol est en place ainsi que les plinthes. L'électricité est terminée et les réseaux sont en place.
- Il n'y a plus qu'à installer le mobilier, *tout ranger* et remettre toutes les machines en service !

Installation à Drouot



LES SERVICES

TECHNIPLUS

TECHNIPLUS

100% - 100%

7742

NOS MOYENS

124

13

C'EST AUSSI ...

4 PAYS

FRANCE

SWISS

EN MOYENNE ...

596

16

Appels à projets & subventions

- En 2020, nous avons déposé divers dossiers de demandes de subventions :

AAP, AMI, subvention, etc	Résultat	Montant
AMI "Fabriques de Territoire" auprès du CGET (AMI Tiers-lieux) (déposé en coop. avec Tube et Technopole)	accepté	150'000 € sur 3 ans (partagés avec Tube et Technopole)
AAP Fablabs solidaires de la Fondation Orange	refusé	0
Fond d'urgence et de solidarité avec les associations Alsaciennes	accepté	5 000 €
Subvention de structuration m2A	acceptée	40 000 €
Agence de participation citoyenne (actions contre le Covid)	acceptée	2 000 €
m2A (actions contre le Covid)	acceptée	2 500 €
Fond ACEF de la banque populaire (actions contre le Covid)	Acceptée	1 000 €
AAP "Mécanique des idées" de la fondation de France	en cours d'évaluation dossier présélectionné. Réponse fin novembre 2020	
AMI tiers-lieux de la région Grand Est	en cours d'évaluation	
Convention de partenariat avec EDF (une rivière un territoire, vallée du Rhin)	en cours de signature	5 000 €

Embauche d'un Fab Manager

Léon est Maker, ingénieur ENSEM et fan de drones et de voyages à vélo. Cette année, il a également participé au programme "[Fab Academy 2020](#)" de la [Fab Foundation](#) issue du MIT.

Sa [page de présentation](#) sur le site de la Fab Academy résume ses centres d'intérêt et cette autre page résume [ses projets et réalisation à la Fab'Ac](#).



Projet d'orientation 2020/2023

Espace d'expérimentation et centre de production partagé

Fablab ou fab lab

n.m.

A local fabrication laboratory which aims to democratize access to personal and collaborative invention using digital technologies to make «almost anything».

Fablab & Makerspace à **Mulhouse**. Créé il y a presque 8 ans (31 mars 2012), **Technistub** est plus qu'une association : Technistub est un atelier-laboratoire associatif mutualisant différents moyens **humains** et **techniques** nécessaires à la réalisation de projets à caractère technique, technologique ou artisanal dans un esprit d'**expérimentation** et de **partage** des connaissances.

L'objectif de cette plateforme est de permettre à des porteurs de projets ayant un manque de place ou insuffisamment outillés, de **tester** et **réaliser** leurs idées.

**Internet permet de partager les idées,
le fablab de les réaliser !**

Technistub en bref

Technistub est avant tout un espace d'expérimentation & de partage.



Un lieu (physique)

- Surface de travail partagée
- Postes techniques en accès libre
- Complément indispensable aux aspects numériques

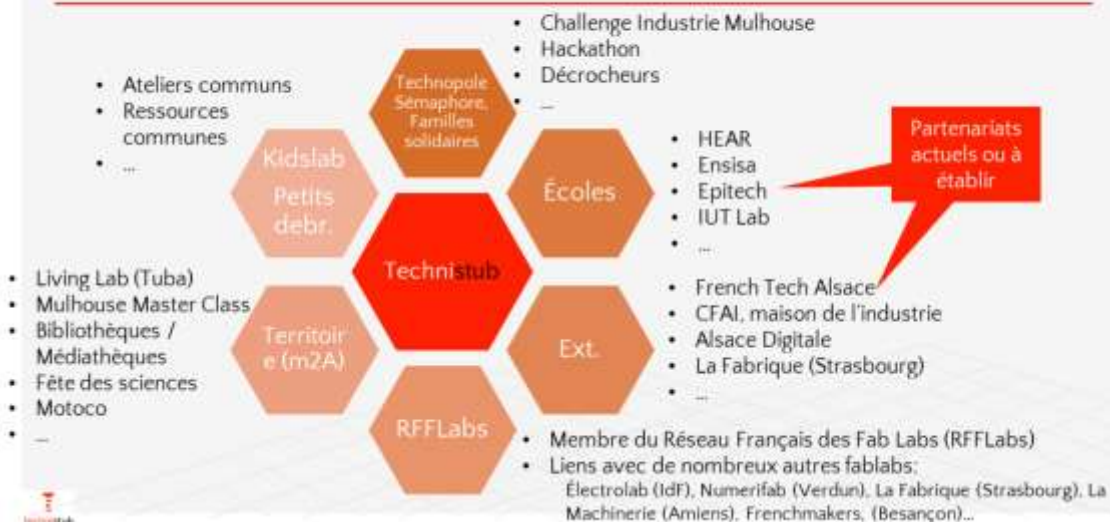
Des outils

- Machines d'usinage (tour, CNC, plasma, etc)
- Fabrication additive (imprimantes 3D)
- Electronique
- Outillage classique

Une communauté

- Expériences variées
- Échange et partage de connaissances
- Collaboration sur des projets communs
- Accueil ouvert et bienveillant (pas d'a priori basé sur les diplômes ou autres)

Technistub dans l'écosystème local



Modèle de fonctionnement

Modèle de fonctionnement

- Le projet s'appuie sur 4 axes distincts et complémentaires entre eux.
 - TPE/Particuliers (canal historique) ;
 - ESS/Formation ;
 - Prestations techniques & conseil ;
 - Immobilier & co-making ;
- Pour chacun d'entre eux, une analyse des enjeux, segments de clients/utilisateurs, de proposition de valeur, des activités & partenaires clés pour la mise en œuvre ainsi que les sources de revenus et la structure des coûts.
- L'analyse a été menée avec les méthodes value proposition canva & business model canva.



Axe ESS & formation

- L'axe «ESS & Formation» doit permettre de se former autrement avec un accompagnement inédit dans sa forme et sa méthode.
- 3 types de publics sont visés:
 1. Les technophiles désireux de se former et acquérir de nouvelles compétences.
 2. Les étudiants ou professionnels en reconversion.
 3. Les jeunes en situation de décrochage.
- Les exemples phares seront les initiatives suivantes :
 - Accompagnement de jeunes décrocheurs («**construis un robot pour construire ta vie**»)
 - **Node Fab Academy** de la Fab Foundation (amener le MIT à Mulhouse)

Accompagnement de jeunes décrocheurs pour la participation au tournoi de robotique Makerfight

- L'idée est de constituer des équipes de jeunes décrocheurs en les amenant vers des aspects techniques grâce à l'aspect ludique des combats de robots.
- Une fois suivis, les membres de l'équipe peuvent :
 - Reprendre des formations ou leurs études
 - Reprendre le chemin du travail
- En utilisant le prétexte ludique du tournoi de robots Makerfight, on amènera les participants à apprendre les aspects nécessaires à la fabrication d'un robot pour Makerfight à Mulhouse. Diverses compétences leurs seront transmises au cours du projet, tant technique que pour la gestion de projet.

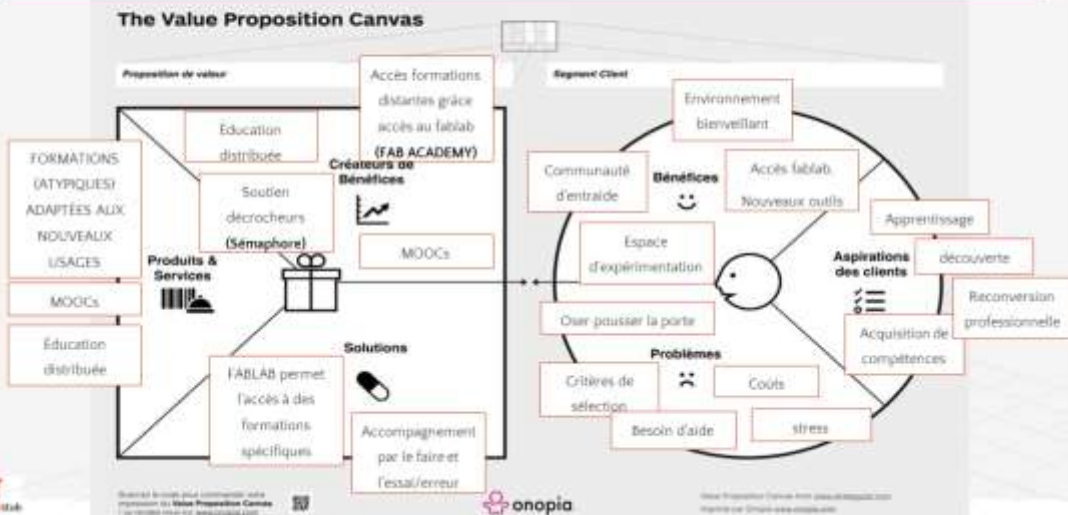
MIT FAB ACADEMY à Mulhouse « How to make almost anything »

- Les fablabs ont été initiés par le MIT pour un module de cours intitulé « How to make almost anything ? »
- L'idée est de généraliser l'idée en proposant ce cours dans le Grand-Est via la mise en place de formation distribuée.



- L'attrait qui en résulte est d'amener le MIT à Mulhouse.
- Former des étudiants à la fabrication numérique
- Attirer les ingénieurs de demain.

Axe ESS & formations innovantes



Axe Prestations techniques & conseil

- L'offre pourra donc se structurer autour de plusieurs services :
 1. La réalisation de prototypes & de (très) petites séries.
 2. L'accompagnement de projets innovants (design thinking, etc)
 3. Conseil/consulting

Le fablab : et pour les entreprises ?

- Le fablab Technistub est aussi ouvert aux entreprises ! (cf. statuts)
- L'intérêt pour les entreprises est double (au moins) :
 - Open innovation
 - Partage de ressources (humaines et/ou matérielles)
 - «cross-fertilization»

Le fablab : Open innovation en entreprise

- Aujourd'hui les cycles de développement sont de plus en plus court grâce à des méthodes de management de projet comme «Lean startup» ou «FastWorks» et d'innovation comme le design thinking.



Pour rendre ces process possibles, il faut un ENABLER : le fablab !

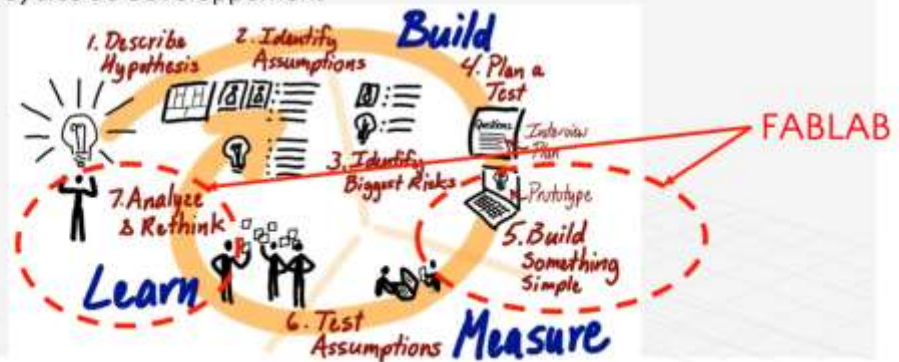
Le fablab : Open innovation en entreprise

- Le prototypage est un élément essentiel des nouvelles méthodes de gestion de projet et de développement.
- Il est donc essentiel d'avoir accès à un fablab pour permettre les itérations rapides des cycles de développement



Le fablab : Open innovation en entreprise

- Le prototypage est un élément essentiel des nouvelles méthodes de gestion de projet et de développement.
- Il est donc essentiel d'avoir accès à un fablab pour permettre les itérations rapides des cycles de développement



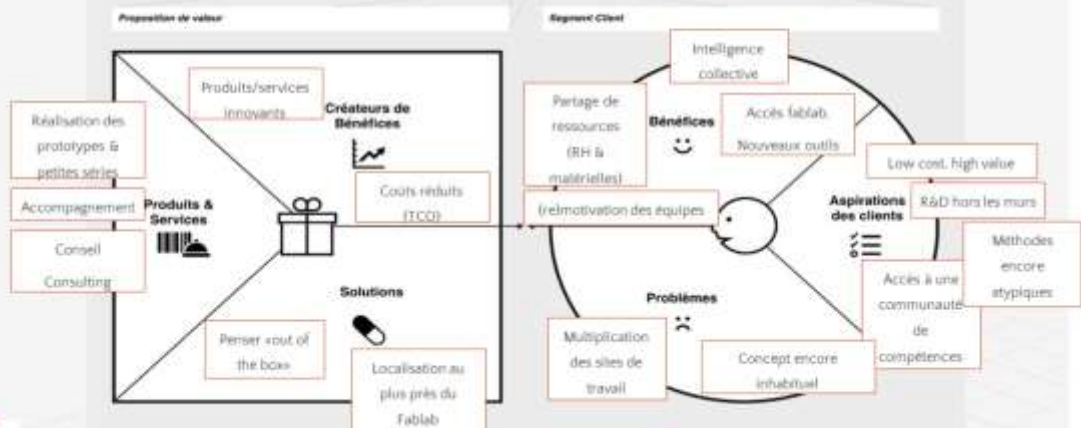
Axe Prestations techniques & conseil

- L'axe « Prestations techniques & conseil » doit permettre de valoriser le pool de compétences disponible dans la communauté autour du Fablab.
- Les entreprises de toutes tailles seront visées en s'appuyant sur les réseaux locaux de professionnels : CCI, CMA, m2A, KMO, etc.
- Aucun membre du Fablab ne sait tout faire mais toutes sortes de compétences y sont présentes. En particulier les parmi les membres de Technistub, on trouve des salariés d'entreprises et structures locales et plus ou moins globales :



Axe Prestations techniques & conseil

The Value Proposition Canvas



Synergies locales

Synergies avec l'écosystème

- Pour ESS/Formations innovantes
 - Sémaphore, e-nov campus (décrocheurs) ;
 - UHA, IUT Lab (Fab Academy).
- Pour prestations entreprises (montée en puissance progressive)
 - TUBA (Design Thinking innovation ouverte) ;
 - Réseau(x) des membres de Technistub (et leurs employeurs) ;
 - Réseau d'entreprises locales.

Technistub se situe comme un espace d'expérimentation complémentaire des structures voisines dans le quartier de la fonderie et dans le Sud Alsace.

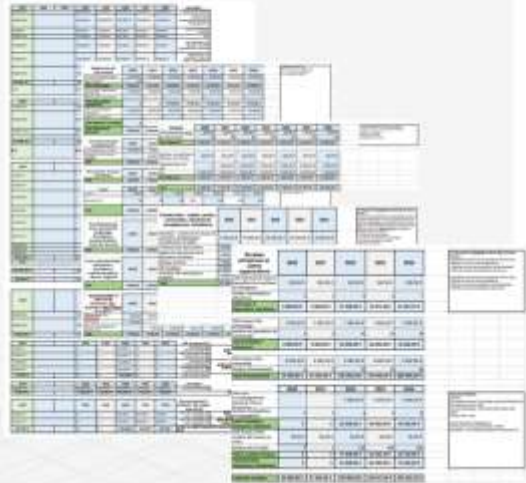


Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Éléments de budget

Éléments de budget

- Le budget de fonctionnement pour le fablab tel qu'envisagé à la fonderie repose sur une maquette financière complète.
- En raison du covid, un certain nombre de dispositifs d'accompagnement ou de financement au niveau régional, national et européen ont été remaniés. La maquette doit donc être entièrement remaniée. Ce travail est toujours en cours de finalisation avec le service développement économique de m2A.
- Cette maquette prend en compte les dépenses prévisionnelles, les recettes prévisionnelles, les partenariats, les prestations, etc.



The image shows a complex financial spreadsheet, likely a budget maquette. It consists of multiple sheets, with a large summary table visible. The table has columns for various financial metrics and rows for different categories. The data is organized into a grid, with some cells highlighted in green and others in blue. The spreadsheet is titled 'BUDGET' and includes a 'SOMMAIRE' (Summary) section. The summary table shows various financial indicators, including revenues, expenses, and net results, broken down by year and category. The spreadsheet is a detailed financial model for the fablab's operating budget.

Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Implantation à la fonderie

Changement de locaux vers le quartier Fonderie en 2023

Suite aux diverses tergiversations déjà évoquées par le passé, Technistub est en discussion avec m2A pour une implantation dans le bâtiment 74 du site de la fonderie.



Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Plan de localisation des projets structurants du quartier

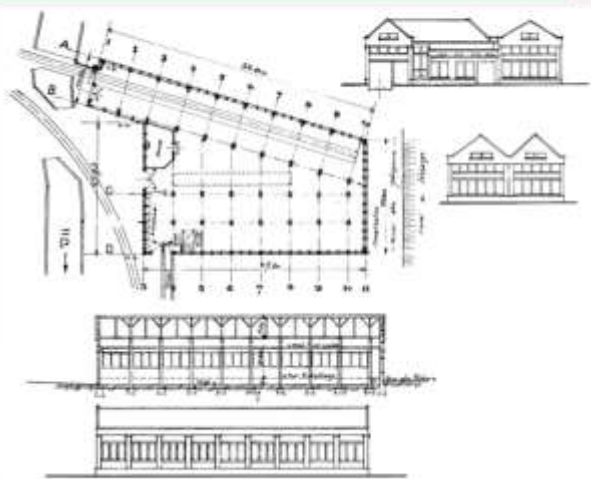


Le bâtiment 74



façade principale avec son accès au quai de chargement en contact immédiat avec la voie ferrée (photo récente, en activité)

Surface Totale : 2312 m²

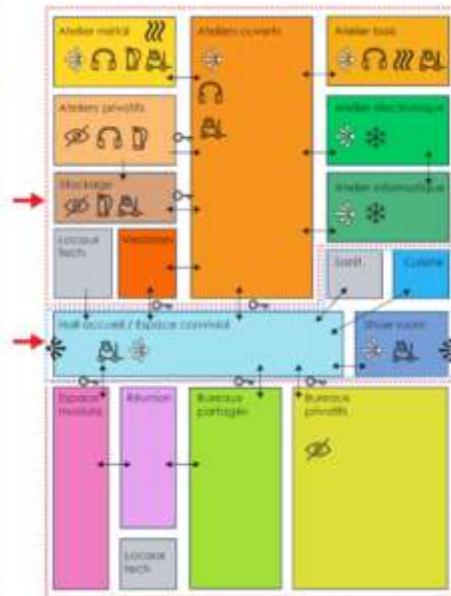


Le bâtiment 74

Espaces et locaux	Besoins en surface utile m²	Commentaires
Ateliers		
Ateliers ouverts	200 en RDC pour plomberie machine et forage	
Ateliers protégés	200 en RDC pour plomberie machine et forage	
Zone stockage léger	50	
Atelier électronique	80	
Atelier informatique	80	
Atelier bois	200 en RDC pour plomberie machine et forage	
Atelier métal	250 en RDC pour plomberie machine et forage	
Chaudron	30	
Espaces communs		
Accueil	25	
Espace convivialité - Office	20	
Emplacement office	5	
Sanitaires	20	
Vestiaires-douches	30	
Local ménage	10	
Local poubelle	10	
Espaces administratifs		
Bureaux techniciens	40 5-20 m² pour 2-3 personnes	
Bureaux privilégiés	180 24 bureaux : 12 de 12m² et 12 de 20m²	
Bureaux partagés	140 20 personnes	
Salle de réunion	60 3m²/personne	
Local imprimante	10	
Espaces multifonctions	90 3-50	
Local Archives	15	
Espaces techniques		
Local Chauffage	pas	
Local ventilation	pas	
Local TGBT	pas	
Total surfaces utiles	1890	
Max total surface utile + surf sanitaires + 20%	2300	
Total surfaces existantes	1120,86	
RAC	1525,54	
Flage	242,15	
hors demi-mètre et hors surface étage ventouse		

Le bâtiment 74

Organigramme fonctionnel du projet



Légende

Besoins spécifiques

- Accès chariot élévateur
- Climatisation
- Visibilité depuis l'extérieur
- Activité visible par public
- Confidentialité (portes ou portelles)
- Contrôle d'accès
- Accès extérieurs
- Relations physiques

Risques et nuisances

- Odeurs, poussières
- Feu
- Isolation phonique
- Espace accessible au public
- Espace avec accès contrôlé

Le bâtiment 74 - RdC



Zone métal

Zone bois

Zone électronique

Zone informatique

Espace convivialité

Cuisine

ShowRoom

Zone usinage léger

Stockage

Vestiaires

Ateliers privatifs

Ateliers ouverts

Le bâtiment 74 - 1er étage



Bureaux privés

Bureaux partagés

Réunions

Espaces modulables

Local technique

Local informatique

Calendrier

- l'étude de programmation (urbanisme, etc) est finalisée.
- le concours d'architecture va être lancé sous peu.
- la REE du bâtiment sera prise en charge par m2A et ses partenaires institutionnels
- la durée de l'étude d'architecture est estimée à un an
- la durée des travaux est estimée à un an.
- la livraison des locaux est donc prévue pour le milieu de l'année 2023.

Résumé

Résumé

- 4 axes distincts et complémentaires entre eux.
 - TPE/Particuliers (canal historique) ;
 - ESS/Formation innovantes ;
 - Prestations techniques & conseil ;
 - Immobilier & co-making ;
- Synergies avec acteurs locaux .
- Contribution à l'attractivité du territoire.
- Accès non pas uniquement à un fablab mais aussi au Réseau Français des FabLabs (RFFLabs)
- Installation à la fonderie en 2023



Présentation de notre Fab Manager

Léon REBOUL

Embauche d'un Fab Manager

Léon est Maker, ingénieur ENSEM et fan de drones et de voyages à vélo. Cette année, il a également participé au programme "[Fab Academy 2020](#)" de la [Fab Foundation](#) issue du MIT.

Sa [page de présentation](#) sur le site de la Fab Academy résume ses centres d'intérêt et cette autre page résume [ses projets et réalisation à la Fab'Ac](#).



Évolutions du règlement intérieur

- Types de membres
- Montant des cotisations
- horaires d'ouvertures

Nouveau règlement intérieur

- Le règlement intérieur peut être modifié sur décision du CA, dans ce cas les modifications doivent être validées en assemblée générale.
- Des modifications sont en cours de discussion au CA, elles seront implémentées dans les prochaines semaines et proposées au vote à l'AGO de 2021.
- Les modifications concernent les horaires d'ouvertures et les tarifs d'accès au fablab en fonction du type de membres.

Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Types de membres

- La catégorie de membres usagers sera modifiée pour permettre l'accès au fablab lors de ces horaires d'ouverture, hors créneaux réservés aux membres actifs de l'association.
- Les membres usagers avec accès à la carte ne disposent pas de droit de vote en AG. Les membres usagers avec un abonnement sur 12 mois (ou deux abonnements de 6 mois consécutifs) disposent du droit de vote en assemblée générale.
- Il est possible d'être membre usager & membre actif.
- Les tarifs seront définis en fonction des activités et des modalités d'accès.
- Les horaires d'ouvertures sont définis par le règlement intérieur.

Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Montants des cotisations et tarifs d'accès au fablab

- Aujourd'hui, l'accès au fablab pour les membres actifs est limité aux sessions du mercredi et du vendredi.
- Les membres actifs de l'association pourront toujours accéder au fablab lors de ces sessions mais les horaires seront étendus.
- Le montant de la cotisation associative reste fixé à 80€/an.
- Les membres usagers payent en fonction de leur usage selon le barème suivant :

À la carte	1 demi-journée	30 €
	1 journée	50 €
	1 semaine	150 €
	1 mois	350 €

Abonnements		Engagement 6 mois	Engagement 12 mois
	Temps plein (aux horaires d'ouverture du fablab)	180 € / mois	150 € / mois
	Full access (24/7)	300 € / mois	250 € / mois

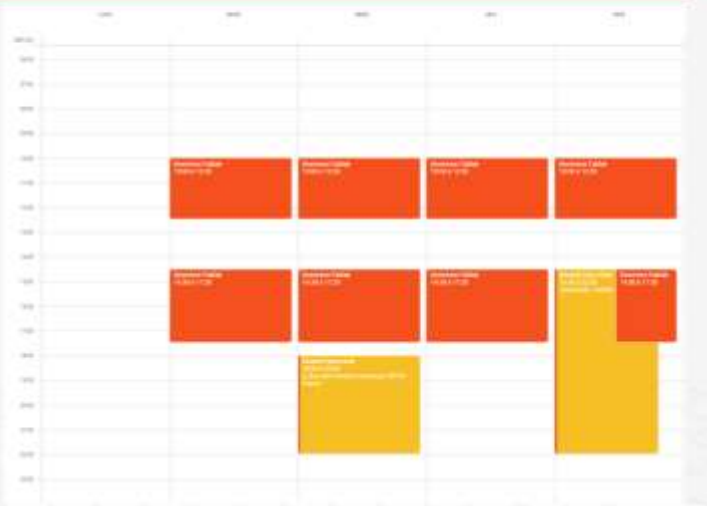
Horaires d'ouvertures (valables à partir de la fin du confinement)

- Pour les membres usagers :

- Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

- Pour les membres actifs (sessions open stub) :

- Tous les mercredis de 18h à 22h
- Tous les vendredis de 14h30 à 22h



Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Renouvellement du CA

- Les candidats déclarés pour le CA sont (par ordre alphabétique du nom) :

1. ADLOFF Thierry
2. DE SABBATA Christophe
3. LABORDE Stéphane
4. MAILLARD Pierre
5. SAHLER Bertrand
6. STRUB Guillaume



Ajouter un tableau prévisionnel de l'utilisation du fond d'amorçage sur 3 ans.

Votes

Votes

Éléments soumis au vote :

- rapport moral 2019 du président ;
- rapport d'activités 2019 ;
- rapport financier 2019 et quitus au trésorier ;
- projet d'orientation 2020-2023
- Renouvellement du CA

Nombre de membres actifs présents ou représentés : 15+1 procuration

Quorum AGO ($\frac{1}{3}$) : 7

Nombre de votants : 16

dont procuration(s) : 1

minimum des $\frac{2}{3}$ pour être élu au CA : 11

Rapport moral 2019

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention	0

Rapport d'activités 2019

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention	0

Rapport financier 2019 & quitus au trésorier

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention	0

Projet d'orientation 2020-2023

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention	0

Renouvellement du CA

Adloff Thierry

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

De Sabbata Christophe

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

Laborde Stéphane

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

Maillard Pierre

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

Sahler Bertrand

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

Strub Guillaume

Nombre de votes	16
blanc(s) ou nul(s)	0
exprimés	16
oui	16
non	0
abstention(s)	0

Questions diverses

Questions diverses 1/2

- Liste des machines (Philippe) ?

Réponse de Stéphane en détaillant ce qui est déjà présent, ce qui doit être rapatrié bientôt, et ce qui a été acheté récemment.

- Comment gérer les impressions longues (Thomas) ?

Réponse de Christophe : Cela sera possible lorsqu'un dispositif de sécurité anti-feu sera installé.

- Il est possible d'envisager d'accéder au club d'aéromodélisme (Rouffach) via Dominique Grappe. De la même façon il est possible d'envisager que l'accès au fablab leur soit facilité.

Réponse de Stéphane : Oui, c'est possible via une convention d'échange entre les 2 associations.

Questions diverses 2/2

- Comment est gérée de l'assurance (Éric) ?

Réponse de Thierry :

Technistub a souscrit une assurance associative à la MAIF peu après sa fondation en 2012. Cette police est reconduite et amendée si nécessaire chaque année. Elle couvre l'association (et ses membres) dans le cadre de ses activités et le respect de ses statuts. Les notes de couverture et les montants des franchises sont disponibles sur simple demande.

Réponse approfondie en note de bas de page

Voici un extrait de la police:

Les qualités d'assuré et de bénéficiaire des garanties sont respectivement acquises, sous réserve de déclaration préalable de l'activité :

- à la collectivité désignée aux conditions particulières en qualité de sociétaire ou de souscripteur ;*
- à toute personne physique qui, dans le cadre des activités de la collectivité assurée, administre, gère ou anime cette collectivité, lui apporte son aide bénévole, en est membre ou adhérent, prend part à l'activité à laquelle elle s'est inscrite, période de fugue exceptée*

À la suite d'une discussion avec la MAIF sur la notion de "membre" et la couverture de personnes participants à des ateliers sans être membre la MAIF a répondu qu'ils étaient également couverts --> "Pour les "participants occasionnels" qui vont peut être, être là pour un atelier mais plus par la suite, ils sont couverts "gratuitement" et donc non pris en compte dans les 50 personnes."

Par ailleurs sont assurés au titre du contrat, à la condition d'avoir été

régulièrement déclarés et de figurer comme tels aux conditions particulières :

Les biens immobiliers :

- dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire ;*
- dont vous êtes occupant lorsque la convention qui vous lie au propriétaire vous fait obligation de souscrire une assurance pour le compte de ce dernier ;*
- les biens mobiliers dont vous êtes propriétaire ou détenteur ;*
- les risques locatifs ou d'occupant.*

Sont assurés au titre du contrat, sans condition de déclaration préalable et seulement à l'occasion d'une activité garantie, les biens mobiliers appartenant à tout bénéficiaire des garanties ou détenus par lui, à l'exclusion des bateaux.

Nous pouvons présenter les 3 attestations suivantes:

Locative:

Responsabilité du locataire ou de l'occupant à l'égard du propriétaire (dégâts des eaux, incendie, explosion).

Responsabilité du locataire ou de l'occupant à l'égard des voisins et des tiers (dégâts des eaux, incendie, explosion)

Défense

Responsabilité civile: Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties, peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise.

Organisateur d'évènement couvrant les risques liés à l'organisation de toute manifestation accueillant du public

Technistub:

Fablab & Makerspace à Mulhouse

2 rue des Flandres

68100 Mulhouse

09 84 17 62 95

Espace d'expérimentation et centre de production partagée

Intéressé·e par le partage ? les idées, les fablabs permettent de les réaliser